L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 8 JANVIER.

FEUILLETON.

MADAME DE LÉDIAC

PAR L'AUTEUR DE "MARIE."

PREMIÈRE PARTIE.

XIII.

Au fond de son cœur bouillonnait encore, quand elle avait les effets d'une colère qu'elle avait forcé cette résolution qu'il ne pouvait, malgré tout, de cette à exécuter.

M. de Lédjac était dorénavant observé à moitié par le sens extrême [illegible] avait pris le parti de quitter Roquevert. Fallait précisément au moment [illegible] vingt-deux dans le sang de M. de Rivero [illegible] Ah! [illegible]

Or, il avait là deux points difficiles à concilier. M. de Lédjac s'obstinait l'assurant dans mon tout, et le dessi chaît à sorte [illegible] qu'en fin d'affaires le [illegible] régnait. En supposant qu'il pût, [illegible] tel M. de Rivero, [illegible] Lédjac ne pouvait pas [illegible] Roquevert, et tous les jours elle [illegible] explosion.

Et si c'est pas longtemps à attendre.

Le 11 février, M. de Lédjac partit, et [illegible] de chasse, dans l'après-midi, [illegible] Guillaume.

A huit heures, il n'étaient pas encore [illegible] Anne prit le parti de compter seule, [illegible] de ne rien dire à personne [illegible] Lédjac [illegible] Guillaume.

Cependant, l'hiver était arrivé, et les entrevues au Clos de la Gaîtelle devaient devenir impossible. Sur les instances pressantes de M. de Rivero, Anne se décida à aller le voir dans sa demeure même.

Le château de Rivero [illegible] qu'à moins [illegible] Roquevert. Fine d'une [illegible] belles journées de soleil, madame de Lédjac [illegible] cette distance en galop [illegible] Anne.

Elle arrivait, les joues animées par le froid, les lèvres rouges, le cœur palpitant, et en bas de la grande avenue, elle sautait dans [illegible] d'Hélène. Tout était disposé pour que ces visites [illegible] secrètes; on les avait [illegible] dans la grande chambre. Une bonne de [illegible] pouvait comme un délaie.

Puis, [illegible] s'apparaît, et, en toute hâte, elle [illegible] Roquevert, le cœur plein [illegible] trop jours.

Souvent elle s'attardait trop, elle [illegible] après qu'avait sonné l'heure de [illegible] supplié quotidien qui mettait les [illegible] en prison.

Elle s'en inquiétait guère.

Elle pensait, insolente et la [illegible] dans cette chère [illegible] M. de Lédjac [illegible] promenait à grande [illegible] pas même s'absenter, et s'amusait [illegible] mot drôle.

Lui, il refoulait au fond de son [illegible] la colère qui l'agitait; il se disait qu'il [illegible] mieux [illegible] cœur haineux et la [illegible] dans ce qui il allait de plus [illegible] Anne.

Dans les premiers jours de mai de [illegible] M. de Lédjac parut très affairé.

Il s'enfermait dans ses chambres, il [illegible] et brûlait des papiers; il faisait de longues courses, d'où son cheval revenait [illegible] de fatigue et couvert de boue.

Or, l'autre [illegible] au soir [illegible] grand bruit des pièces d'or en nombre [illegible] considérable.

Madame de Lédjac, informée de ces mouvements par une [illegible] un événement important allait se produire.

Elle se disait depuis longtemps que M. de Lédjac ne pouvait avoir l'intention de cohabiter indéfiniment avec pareille [illegible] Elle [illegible] de la découdre, en [illegible] et elle y voyait l'empêcher d'être [illegible] Elle ne pouvait pas [illegible] la réputation de [illegible] Roquevert, et tous les jours elle [illegible] une explosion.

Et ce n'est pas longtemps à attendre.

Le 11 février, M. de Lédjac partit, et [illegible] de chasse, dans l'après-midi, [illegible] Guillaume.

A huit heures, ils